

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION N°1

CONSEIL ACADEMIQUE DU 5 mars 2026

- Nombre de membres en exercice : 41
- Nombre de membres votants présents : 28
- Nombre de membres représentés : 4
- Quorum : 21

Relevé des délibérations du CAC du 11 décembre 2025

Les membres du conseil académique approuvent le relevé des délibérations du CAC du 11 décembre 2025 (Cf. annexe jointe).

☞ **VOTE :**

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 1
- **Suffrages exprimés** : 31
 - o Pour : 31
 - o Contre : 0

Besançon, le 5 mars 2026
Le Directeur de SUPMICROTECH

Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Général des Services
de SUPMICROTECH-ENSMM
Pascal VAIRAC



Pascal VAIRAC

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE SUPMICROTECH
Séance du jeudi 11 décembre 2025 – 13 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

Remarques :

Le DGS fait état des présents et des procurations. Monsieur Kien Phan Huy a donné procuration à Gawtum Namah, Gilles Tessier a donné procuration à Patrick Brézillon, Corinne Nouveau a donné procuration à Frédéric Sanchette. Gilles Martin a donné procuration à Thomas Baron. Après vérification et l'arrivée de tous les présents, le quorum est atteint.

La séance est ouverte par le Directeur qui énonce l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CAC DU 02 OCTOBRE 2025**

Il est fait remarquer que la présence des membres par visioconférence n'a pas été notée. Le Directeur indique que la liste jointe au précédent PV correspond à celle des membres présents dans la salle. Une autre liste concernant les membres ayant participé par visioconférence existe. La liste complète sera ajoutée.

Suite à des observations de Michel Devel émises en amont de la séance, le relevé de délibérations a été modifié.

Le Directeur soumet le relevé de délibérations du CAC du 2 octobre 2025.

Les membres du CA approuvent le relevé des délibérations du CA du 2 octobre 2025 (0 contre, 1 abstention).

(Membres présents : 17 ; nombre de membres représentés : 5 ; suffrages exprimés : 21)

➤ **CAMPAGNE-EMPLOIS 2025-2026**

Le Directeur rappelle que le CAC doit émettre son avis, dans le cadre de la campagne-emplois, sur la qualification des emplois des enseignants-chercheurs, c'est-à-dire sur les sections proposées. Les profils des postes ont été joints aux documents préparatoires pour information.

Le Directeur recommande d'attendre la publication officielle des postes par le Ministère pour communication des profils.

Sur les postes d'EC déclarés vacants ou susceptibles de l'être au titre de la campagne emplois 2025-2026, suite à plusieurs réunions, il a été arrêté les postes suivants :

- PR section 27 (AS2M) - départ en retraite de N. Boudeau - via article 46-3 (voie de recrutement particulière, réservée aux MCF ayant plus de 10 ans d'ancienneté)
- MCF section 60 Fabrication (DMA) - détachement de P. Malecot
- MCF section 63 Electronique Microsystème (TF/MN2S) - promotion de S. Margueron
- MCF section 60 Conception (DMA) - promotion de M. Fontaine

- MCF section 61 Automatique (AS2M) - promotion de Y. Wu - le profil associé à ce poste a été modifié afin de palier le départ d'un autre MCF.

Sur les postes d'ESAS déclarés vacants ou susceptibles de l'être au titre de la campagne emplois 2025-2026, les propositions sont les suivantes :

- PRCE Anglais - fin de relation travail de S. Gaberel-Payen
- PRCE - décès de A. Bellay : sursoit d'un an pour affiner le profil au regard des besoins d'enseignements en LV2 et en humanités à venir.

Les propositions faites ont longuement été discutées en amont.

Le Directeur soumet le projet de délibération au vote.

Les membres du CA émettent un avis favorable à la campagne-emplois 2025-2026 conformément aux propositions présentées (0 contre, 1 abstention).

(Membres présents : 17 ; nombre de membres représentés : 5 ; suffrages exprimés : 21)

➤ **CHARTRE I.A.**

Le document a été joint aux documents préparatoires. La charte proposée s'appuie sur celle de l'UMLP et celle de l'UTBM.

Le Directeur appelle aux commentaires et propositions.

Il est précisé que cette charte sera révisée régulièrement, certainement chaque année. Elle sera accompagnée d'un guide d'utilisation (en cours d'élaboration).

Une remarque est faite concernant l'utilisation de l'IA au sein du CNRS. Un outil est disponible aux chercheurs dans un objectif de gain de temps de calcul. L'usage est à ce jour strictement réservé aux personnels CNRS.

L'UMLP dispose également d'un outil d'IA.

Les enseignants auront la possibilité d'interdire l'utilisation de l'IA. Un module de base transversal sur l'utilisation de cet outil sera proposé aux étudiants. Un groupe de travail sera constitué pour élaborer ce module.

Le Directeur demande l'avis des membres du CAC sur la charte IA.

Les membres du CA émettent un avis favorable à la charte des usages de l'intelligence artificielle à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

(Membres présents : 17 ; nombre de membres représentés : 5 ; suffrages exprimés : 22)

➤ **ACTUALITES DU SITE**

Le Directeur indique que l'expérimentation de l'EPE a été mise en place depuis quelques mois. Des groupes de travail inter-établissements (ex-UFC, UTBM, SUPMICROTECH) ont été créés à cet effet : gouvernance et aux processus, systèmes d'informations et numérique, ressource humaine, communication, vie étudiante. Ces groupes de travail ont pour mission d'établir une feuille de route, d'étudier quels sujets peuvent être mutualisés, ce qui peut être simplifié. Parallèlement à ces travaux, les Instituts mènent un travail pour établir une feuille de route. Les chefs d'établissement travaillent quant à eux sur la trajectoire (projet d'établissement sur les 5 années à venir) afin d'alimenter les feuilles de route des Instituts et des groupes de travail.

Le projet d'établissement sera présenté le 27 février prochain en directoire plénier. Les actions principales proposées par les groupes de travail seront également étudiées à cette réunion.

L'État a acté la création des 2 EPE à la fin d'année 2024 à la condition qu'il y ait une Convention de Coopération Territoriale (CCT) entre les 2 structures. La CCT est en cours d'élaboration. Elle inclut tous les outils partagés entre les 2 EPE (écoles doctorales, collège doctoral, COPIL académique, COS plateforme, conseil de site). La proposition de convention devait être envoyée en décembre 2025, mais ne sera transmise au Ministère qu'en janvier 2026.

Par ailleurs, le pôle universitaire d'innovation (PUI) a été retenu pour une première période d'amorçage (réponse à un appel à projets), période qui se terminera au cours du premier semestre 2026. Un audit aura lieu, ainsi qu'un "go / no-go" pour la suite du PUI. Le PUI permet d'avoir une cohérence en termes de transfert et d'innovation des travaux de recherche et de création de start-up.

L'évaluation du programme SFRI (*graduate school*) a eu lieu récemment. Les résultats sont attendus.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été posée.

Le Directeur remercie les membres du CAC et clôt la séance.

La séance est levée à 14 h 20.



LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL ACADEMIQUE DE SUPMICROTECH

le Jeudi 11 décembre 2025 - 13h30

nbre membres: 41
 Quorum: 21
 nbre membres présents: 17
 nbre membres excusés: 5
 22

Nom et prénom	Signature
VAIRAC Pascal	
VARNIER Christophe	
DUISSE Morvan	
ABDEL HAFIZ Moustafa	
DEVEL Michel	
DIELEMANS Christophe	
GILBIN Alexandre	
NAMAH Gawtum	
PHAN HUY Kien Proc →	Excusé Procureur: G. NAMAH P
RAMASSO Emmanuel	
RICOCHON Solenne	
SKEET-BURE Sarah	
VERNIER David	
BERNARD Dal	
CABAT Clod	
CAILLOUX Mathieu	
LEIBER Charline	
MARQUANT Eléonore	Excusé
OLVIERO Victor	
ROY Paul	
TEBIB Shani	
ASSIER Luc	
CAPDET Sarah	
CAGNE Laurent	
MANGENOT Laurence	
BATAILLE Emmanuel	Excusé
MOUTURIER-GRILLOT Delphine	
VARESCON Firmin	Excusé
ALBAUD Nathali	
BARON Thomas	
GRAILHE Pierre	
KERSALE Yann Proc →	JY NICOLAS
MALLET Sylvaine	
MARTIN Gilles Proc →	T. BARON P
NICOD Jean-Marc	
RATIER Nicolas	
ROSSETTI Emmanuel	
STHAL Fabrice	
MOISSON Hauriann	
RUBLE Joshua	
ROSSET Pierre	
BOUVIER Salima	Excusé
BREZILLON Patrick	P
NOUVEAU Corinne Proc →	Excusé Procureur: F. SANCHETTA P
POULIN-VITTRANT Gylaine	P
SANCHETTA Frédéric	P
TESSIER Gilles Proc →	Excusé Procureur: P. BREZILLON P
GAUTHIER Michael	
MAUPIN David	
ROBERT Eric	Excusé